

DÉPARTEMENT

Pas. de Calais

ARRONDISSEMENT

Fontenay-sur-Scarpe

CANTON

FRUGES

SÉANCE

ordinaire

OBJET :

SARL PAAC

EOLIEN Des

PAYS A PART

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SOUS-PREFECTURE

L'an deux mille six-yeuf
le samedi treize avril

à dix-huit

19 AVR. 2019
heures

le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^{me} HENNEGUELLE FILLENE Edwige, Maire, en suite de convocation en date du lundi huit avril deux mille six-yeuf dont un exemplaire a été affiché à la fenêtre de la Mairie.

Étaient présents Madame FEVRIER DAILLIEZ Gisèle, HENNEGUELLE FILLENE Edwige (Maire) et Monsieur TAPPENNE Bruno, FINARD Jean-Jacques, ANANIE Pascal, DELPOATE Joël et LAINE Fabrice
M^{me} FEVRIER DAILLIEZ Gisèle est plus Secrétaire.

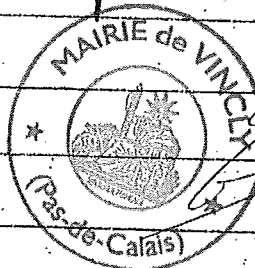
ABSENTS: Monsieur SERAPET Jacques, MEALOT Jean-Jacques et SANSOURI Jean-Jacques

La séance ouverte, Madame le Maire communique à l'Assemblée délibérante les documents qu'elle a reçus le rapportant au

Parc Eolien du Pays à Part sur les Communes de FEUVIN-PALFART, FLÉCHIN et LAIRÈS et demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer à l'égard de ce projet.

L'Assemblée, à l'unanimité, émet un avis FAVORABLE pour ce projet secondant ainsi la position bienveillante des Communes précitées associées à ce projet. Accepté à l'unanimité et ont signé tous les membres présents. Fait à VINCLY le treize avril deux mille six-yeuf pour copie certifiée conforme au registre.

de Maire,
Edwige HENNEGUELLE



Handwritten signature of Edwige Henneguelle.